

Rosny-sous-Bois, le 30 mars 2022

**CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU SAMEDI 26 MARS 2022**

**SALLE DES FETES A 10H**

**AVEC LA PRESENCE DU PUBLIC**

L'an deux mille vingt-deux, le samedi 26 mars, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 18 mars 2022 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire,  
M. CAREL, Mme AWAD, M. ARCELUZ, Mme VENTURA, M. MANGON, M. LE FLOCH, Mme REGNAULD, M. BAKIR, M. MESA GIRALDO, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE Adjoints – M. SALLIOT, Mme PAILLOT, Mme BAUBRY, M. DO ESPIRITO SANTO (jusqu'à 12h), Mme CARBONELL (à partir de 10h30), Mme LEFELLE, M. NOBRE, M. CIANI, M. CAPILLON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme THIBAUT, Mme BONNER, Mme ZERROUR, M. DELALANDE, M. BEAL, Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mme VAVASSORI à Mme AWAD - Mme PROVOST à Mme PAILLOT - Mme ELICE à M. CHAMBORAIRE - M. RICCARDI à Mme REGNAULD - Mme MAILLOT à M. FAUCONNET - M. CAVANNA à M. LE FLOCH - M. DO ESPIRITO SANTO (à partir de 12h) à M. MESA GIRALDO – Mme CARBONELL (jusqu'à 10h30) à Mme VENTURA - Mme CHAJID à M. CAREL - M. PERNES à Mme BAUBRY - Mme PELLEN à Mme ROUSSEL - M. POINSIGNON à M. ITZKOVITCH - Mme KELOUA à Mme THIBAUT - M. PAUTRE à M. BEAL

**ABSENTS EXCUSES** :

**ABSENTS** : Mme SEBAN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Pierre-Olivier CAREL

↓ **APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 29 janvier 2022.**

**Adopté à l'unanimité**

➤ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 12 février 2022.

Adopté à l'unanimité

## **ADMINISTRATION GENERALE**

1. **APPROUVE** le versement d'une aide exceptionnelle d'urgence de 20 000 € à la Fédération nationale de la protection civile à destination des victimes du conflit ukrainien.

Adopté à l'unanimité

2. **DESIGNE** deux représentants de la Ville pour siéger au sein du Comité de l'Association pour adultes et jeunes handicapés de Rosny (APAJHR) :

- **Monsieur Charles MESA**
- **Madame Danièle MAILLOT**

Adopté par 29 voix pour et 13 non-prises part au vote (6 URAM et 7 R.E.S.)

## **FINANCES**

3. **ADOpte** le Budget primitif 2022 – Ville.

Adopté par 29 voix pour, 6 votes contre (URAM) et 7 abstentions (R.E.S.)

4. **APPROUVE** la fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2022, comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,99 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 22,47 %**

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

5. **APPROUVE** les tarifs des participations financières en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 et les conditions d'accès aux événements proposés aux seniors.

Adopté à l'unanimité

## **MAISON DES ASSOCIATIONS**

6. **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations partenaires de la Ville selon la répartition des crédits de subventions de l'exercice 2022 et pour un montant global de 3 605 229 €. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les avenants aux conventions d'objectifs et de moyens correspondantes.

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

**7. APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'Association de Gestion Globale et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

**AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 635 000 € au profit de l'association.**

Adopté par 35 voix pour et 7 non-prises part au vote (Mesdames CHAJID, ZERROUR, ELICE et Messieurs DO ESPIRITO SANTO, CAVANNA, CHAMBORAIRE, ARCELUZ)

**8. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Stade Olympique de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

**AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 216 000 € au profit de l'association.**

Adopté par 40 voix pour et 2 non-prises part au vote (Madame REGNAULD et Monsieur CAVANNA)

**9. APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

**AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 163 000 € au profit de l'association.**

Adopté par 41 voix pour et 1 non-prise part au vote (Mme VENTURA)

**10. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Mission Locale de la Marne au Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

**AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 112 500 € au profit de l'association.**

Adopté par 39 voix pour et 3 non-prises part au vote (Madame CHAJID et Messieurs ARCELUZ et CHAMBORAIRE)

**11. APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2022-2024 entre la Ville et l'association Arts Equestres et Attelage et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.**

**AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 54 000 € au profit de l'association.**

Adopté à l'unanimité

**12. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Jeanne d'Arc de Rosny-sous-Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

**AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 43 200 € au profit de l'association.**

Adopté à l'unanimité

**13. APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association AERO et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

**AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 40 000 € au profit de l'association.**

Adopté à l'unanimité

**14. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Université Populaire et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

**AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 27 000 € au profit de l'association.**

Adopté par 41 voix pour et 1 non-prise part au vote (Monsieur ARCELUZ)

**15. AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 12 740 € au profit de l'association Les amis du jumelage.**

Adopté par 35 voix pour et 7 non-prises part au vote (Mesdames ROUSSEL, VENTURA, JACAMENT, BÖNNER et Messieurs SALLIOT, NOBRE, DO ESPIRITO SANTO)

**16. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 11 000 € au profit de l'association Société d'histoire de Rosny-sous-Bois.**

Adopté par 40 voix pour et 2 non-prises part au vote (Madame ROUSSEL et Monsieur CAREL)

**17. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 3 800 € au profit de l'association Rosny Rail.**

Adopté par 41 voix et 1 non-prise part au vote (Madame VENTURA)

**18. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 1 470 € au profit de l'association Amitié Vie Education Culture (AVEC).**

Adopté par 41 voix pour et 1 non-prise part au vote (Monsieur NOBRE)

**19. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 1 000 € au profit de l'Association pour adultes et jeunes handicapés de Rosny (APAJHR).**

Adopté par 40 voix pour et 2 non-prises part au vote (Madame MAILLOT et Monsieur MESA)

**20. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 800 € au profit de l'association La maison de la colline.**

Adopté par 41 voix pour et 1 non-prise part au vote (Monsieur MESA)

**21. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 600 € au profit de l'association Union nationale des combattants de Rosny-sous-Bois.**

Adopté par 41 voix pour et 1 non-prise part au vote (Monsieur le Maire)

## **RESSOURCES HUMAINES**

**22. APPROUVE l'ouverture à la voie contractuelle de divers postes de catégories A, B et C.**

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

**23. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours, recrutements.**

Adopté à l'unanimité

**24. APPROUVE la création d'un Comité Social Territorial (CST) commun entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le CCAS. APPROUVE la création d'une formation spécialisée commune en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail au sein du CST, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. APPROUVE la composition du CST en fixant à 7 le nombre de représentants titulaires du personnel et de la collectivité, et à 7 le nombre de représentants suppléants dans sa formation spécialisée.**

Adopté à l'unanimité

**25. APPROUVE le règlement intérieur du personnel de la Ville et du CCAS de Rosny-sous-Bois, mis à jour.**

Adopté à l'unanimité

## **DEVELOPPEMENT URBAIN**

**26. APPROUVE la convention de mandat à conclure avec INDIGO relative au service du stationnement payant. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention. APPROUVE la doctrine du stationnement payant de la Ville et AUTORISE Monsieur le Maire à modifier la convention de mandat à la demande de la trésorière principale et la doctrine pendant leur durée.**

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

## **FONCIER**

**27. APPROUVE le contrat de relance logement à conclure entre l'Etat, l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est et la Ville de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat.**

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 URAM et 7 R.E.S.)

**28. APPROUVE la rectification apportée à la désignation cadastrale de la parcelle communale et CONFIRME l'échange gratuit entre la Ville et la SPL PAREDEV de la parcelle communale cadastrée section Q400p et des 4 parcelles détenues par PAREDEV cadastrées section Q83p/Q241p/Q250p/Q274p.**



**CONFIRME** la conclusion de l'avenant n°1 du bail à construction entre la Ville et la société LOGIREP.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes à venir (promesse et acte authentique entre la Ville et la SPL PAREDEV) en l'étude de Maître BRODIN et en l'Etude de Maître LOUVEL s'agissant de l'avenant N°1 au bail à construction.

Adopté à l'unanimité

## **ESPACES PUBLICS**

29. **APPROUVE** les avenants n°1 aux conventions conclus entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPAREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la collectivité, les réseaux de communications électroniques d'ORANGE et de NC NUMERICABLE sises rues Danielle Casanova, Trois Epis, Graviers, Capitaine Guynemer, Pré Gentil, Rhin, Verrier, Edouard Beaulieu, Galilée, Henri Delaunay, Pascal, Philippe Lebon et Sainte-Odile à Rosny-sous-Bois. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

Adopté à l'unanimité

30. **APPROUVE** les avenants n°1 aux conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPAREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la collectivité, les réseaux de communications électroniques d'ORANGE et de NC NUMERICABLE sises rues Danton et Jules Guesde à Rosny-sous-Bois. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

Adopté à l'unanimité

31. **APPROUVE** les avenants n°1 aux conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPAREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la collectivité, les réseaux de communications électroniques d'ORANGE et de NC NUMERICABLE sises rues Jean Mermoz et Louis Barthou à Rosny-sous-Bois. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

Adopté à l'unanimité

32. **APPROUVE** les avenants n°1 aux conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPAREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la collectivité, les réseaux de communications électroniques d'ORANGE et de NC NUMERICABLE sises rues de Changis, Thann, Clos Baron, Kellermann à Rosny-sous-Bois. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

Adopté à l'unanimité

33. **APPROUVE** les avenants n°1 aux conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPAREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la collectivité, les réseaux de communications électroniques d'ORANGE et de NC NUMERICABLE sises rues Metz, Nanteuil, Verdun, Quinconces et Saint-Denis à Rosny-sous-Bois. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

Adopté à l'unanimité

**34. APPROUVE les avenants n°1 aux conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPEREC pour la mise en souterrain des réseaux de communications électroniques d'ORANGE et de NC NUMERICABLE sises rues de la Côte des Chênes, Etang à l'Eau, Marcellin Berthelot, Pierre Brossolette, Emile Bellepêche à Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.**

Adopté à l'unanimité

**35. APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPEREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la collectivité sises rue de la Côte des Chênes, Etang à l'Eau, Marcellin Berthelot, Pierre Brossolette, Emile Bellepêche à Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.**

Adopté à l'unanimité

**36. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPEREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la collectivité, sises rues Béranger, Jean-Jacques Rousseau, Parmentier et allée Victor Hugo à Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.**

Adopté à l'unanimité

**37. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPEREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la collectivité, sise rue Victor Hugo à Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.**

Adopté à l'unanimité

## **ACTIONS SOCIALES**

**38. APPROUVE la nouvelle convention de délégation de la gestion d'activité de planification familiale entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

Adopté à l'unanimité

**39. APPROUVE la convention de parcours de soin coordonné et de prise en charge globale entre l'établissement public de santé de Ville Evrard et le centre médico-social municipal Paul Schmierer à Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.**

Adopté à l'unanimité

## **CULTUREL**

**40. ACCEPTE le legs fait à la Ville de Rosny-sous-Bois, d'un piano. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention régissant le legs avec les ayants-droits de Mme Monique COHEN.**

Adopté à l'unanimité

41. **APPROUVE** la convention de résidence courte de création avec l'Association Eazy dans la vie – VF Compagnie. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

42. **APPROUVE** le projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) du service des médiathèques de la Ville de Rosny-sous-Bois.

Adopté à l'unanimité

## **DECISIONS MUNICIPALES**

43. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

**PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 13H23.**

Affiché le 31 mars 2022



Le Maire,

Jean-Paul FAUCONNET  
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

**\* R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**